

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 22 novembre 2021 à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Régis Lemay, conseiller District #6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Carolle Perron, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7008-2021

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

3. Résolutions

3.17 Programme d'aide à la voirie locale - Signature de la convention d'aide financière entre le Ministère des Transports et la municipalité d'Hébertville

9. Affaires nouvelles

9.1 Motion de remerciements - Messieurs Éric Friolet, Yves Rossignol et Christian Desgagnés

9.2 Motion de félicitations aux employés municipaux et a mesdames Sandra Fortin et Claudia Carrière du Mont Lac-Vert pour la fête de l'Halloween

9.3 Motion de remerciements - Départ de Mme Suzie Hudon de la Maison des jeunes

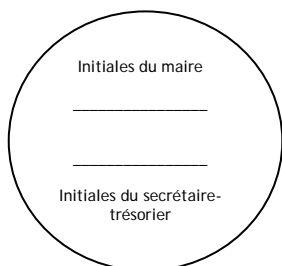
9.4 Formation du comité des finances

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

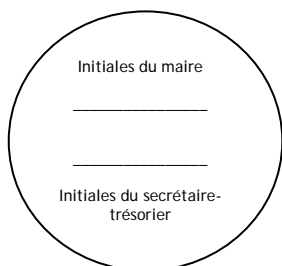
2. Administration

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.2 Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021



- 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 2.4 Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 3. Résolutions**
- 3.1 Dépôt de la 52ième liste des nouveaux arrivants
- 3.2 Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) - Renouvellement de l'adhésion 2022
- 3.3 Nomination des maires suppléants de novembre 2021 à octobre 2022 à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- 3.4 Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Cotisation 2022
- 3.5 Ajout d'un utilisateur à la carte de crédit Visa Desjardins de la Municipalité
- 3.6 Changement de propriétaire désigné-service de cartes Desjardins tpv et Visa
- 3.7 Fourniture d'abrasif d'hiver 2021-2022
- 3.8 Acceptation du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2020
- 3.9 Recherche en eau potable - Contrat Puisatiers de Delisle
- 3.10 Vœux de Noël 2021
- 3.11 Office d'habitation du secteur sud- Lac-Saint-Jean-Est - Révision budgétaire 2021
- 3.12 Contrat de déneigement 2021-2022 - Adjudication du contrat
- 3.13 Contrat de déneigement au souffleur 2021-2022 - Adjudication du contrat
- 3.14 Autorisation et désignation des signataires pour les transactions bancaires sur les comptes de la caisse Desjardins des Cinq Cantons
- 3.15 Mandat pour l'embauche d'un(e) gestionnaire en ressources humaines
- 3.16 Autorisation d'aller en appel de candidatures pour l'embauche d'un directeur (trice) général (e)
- 4. Correspondance**
- 4.1 MRC de Lac-St-Jean-Est - Transmission du règlement 311-2021
- 4.2 Mallette - Lettre de félicitations aux élus
- 4.3 École Curé-Hébert - Remerciements
- 4.4 Ministère des Transports - Accusé de réception de la résolution 6993-2021
- 5. Loisirs et culture**
- 5.1 Route Verte - Rapport d'entretien 2021



5.2 Embellissement - Achat et plantation d'arbres

5.3 Don d'un piano

6. Urbanisme

6.1 Appui à la demande d'autorisation à la CPTAQ - 418, rang St-Isidore

6.2 Demande d'autorisation d'usage conditionnel pour une résidence de tourisme - 74, rang du Lac-Vert

6.3 Demande d'autorisation d'usage conditionnel pour une résidence de tourisme - 156, chemin du Vallon

6.4 Conseil régional de l'Environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) - Renouvellement de l'aide financière pour le conseil de bassin versant de la Belle-Rivière

6.5 Demande d'autorisation temporaire pour l'implantation d'une remise - École Saint-Joseph

7. Dons - Subventions - Invitations

7.1 Guignolée des commerces, gens et entreprises - Demande d'aide financière

7.2 Chevaliers de Colomb - Demande d'aide financière

7.3 Cercle des années d'Or - Demande d'aide financière

8. Rapport des comités

9. Affaires nouvelles

10. Liste des comptes

10.1 Liste des comptes de la municipalité d'Hébertville

10.2 Liste des comptes du Mont Lac-Vert

11. Période de questions

12. Levée de l'assemblée

2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

7009-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

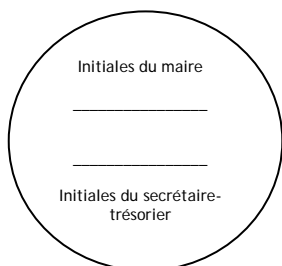
D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

7010-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus



par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Aucun commentaire soulevé.

3. RÉOLUTIONS

3.1 DÉPÔT DE LA 52^{ième} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

7011-2021

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 52^{ième} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

Laura Molzan, 271, rue Turgeon
 Valérie Boivin et Patrice Beaubien 180, rang Lac-Vert
 Julie Chouinard 157, rue de la Montagne
 Julie-Anne Claveau et Maxime Girard 241, rue Potvin Sud

3.2 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) - RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2022

7012-2021

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) représente les municipalités du Québec auprès des paliers de gouvernements provincial et fédéral en matière de transports : ferroviaire, routier, maritime, d'infrastructures : d'eaux usées, d'eau potable, de voirie et autres dossiers qui interpellent les municipalités;

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités est un forum provincial des municipalités pour échanger entre les élus au sujet entre autre : des régimes de retraite, de la forêt, de la sécurité civile, et autres;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2022 de la municipalité d'Hébertville à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 2 825,35 \$ taxes incluses.

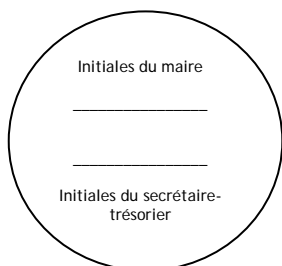
3.3 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS DE NOVEMBRE 2021 À OCTOBRE 2022 À LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

7013-2021

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter la nomination des maires suppléants avec le calendrier décrit ci-après. Les maires suppléants auront l'ensemble des pouvoirs que lui sont conférés par les Lois assujetties. Ces maires suppléants sont également désignés substituts du maire à la MRC de Lac-Saint-Jean est :

CONSEILLER (ÈRE	DATE
Mme Caroline Gagnon, district # 1	Novembre et Décembre
Mme Myriam Gaudreault, district # 2	Janvier et Février
Mme Éliane Champigny, district # 3	Mars et avril
M. Tony Côté, district # 4	Mai et Juin
M. Dave Simard, district # 5	Juillet et Août
M. Régis Lemay, district # 6	Septembre et Octobre



Cette rotation des maires suppléants se poursuivra dans cet ordre et aux deux mois, et ce, jusqu'à l'adoption d'une nouvelle résolution.

3.4 RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - COTISATION 2022

7014-2021

Considérant le taux de cotisation fixé pour 2022 en assemblée générale annuelle par le Réseau Biblio de Saguenay-Lac-Saint-Jean;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De payer la contribution 2022 au Réseau Biblio du Saguenay Lac-Saint-Jean fixée à 4,40 \$ par habitant le tout selon le décret des populations émis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

3.5 AJOUT D'UN UTILISATEUR À LA CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS DE LA MUNICIPALITÉ

7015-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'ajout à la carte de crédit Visa Desjardins de la Municipalité d'Hébertville du nom de Mme Sandra Fortin, directrice générale du Mont Lac-Vert, pour une limite de crédit de 2 000 \$;

QUE la directrice générale du Mont Lac-Vert devra soumettre un rapport mensuel détaillé des dépenses effectuées avec la carte de crédit;

QUE Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe et responsable auprès de Visa Desjardins, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité d'Hébertville l'ajout de cette carte de crédit.

3.6 CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE DÉSIGNÉ-SERVICE DE CARTES DESJARDINS TPV ET VISA

7016-2021

Considérant qu'il y a lieu de changer le système TPV actuel pour un système sans fil move 1 500;

Considérant que seul le propriétaire désigné indiqué au dossier peut faire toute modification aux équipements et forfaits avec Desjardins;

Considérant qu'il y a lieu de changer le nom de propriétaire désigné pour remplacer celui de monsieur Sylvain Privé et ainsi inscrire madame Carolle Perron comme nouveau propriétaire désigné;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De nommer madame Carolle Perron comme propriétaire désigné pour Services de cartes Desjardins et comme propriétaire de la carte Visa en remplacement de monsieur Sylvain Privé.

D'autoriser le remplacement du terminal actuel pour un TPV sans fil move 1 500.

3.7 FOURNITURE D'ABRASIF D'HIVER 2021-2022

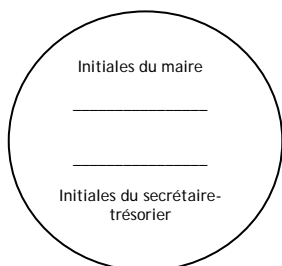
7017-2021

Considérant les prix soumis par l'entreprise Sel Warwick Inc. pour l'achat de sel à déglacage pour la saison 2021-2022;

Considérant le coût de 105 \$ la tonne métrique livrée à Hébertville proposé par Sel Warwick Inc.;

Considérant les recommandations du Chef d'équipe quant à la quantité et la qualité de l'abrasif épandu à l'hiver 2020-2021;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny,



conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat d'approximativement 80 tonnes de sel à déglacage pour la saison 2021-2022 chez Warwick Inc, selon l'offre de prix # 057420 datée du 18-10-2021, au coût de 105 \$ la tonne métrique plus les taxes applicables. La surcharge de carburant est incluse et le tout sera livré à Hébertville.

3.8 ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2020

7018-2021

Attendu que la Stratégie d'économie d'eau potable du Ministère des Affaires municipales, et de l'Habitation indique que les municipalités doivent produire un rapport annuel de la gestion de l'eau potable;

Attendu que la Municipalité a déposé le rapport 2020 auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Attendu que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le rapport le 4 novembre 2021;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil accepte le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2020 déposé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et accepte de mettre en place les recommandations du Ministère, soit de mettre à jour la réglementation municipale de façon similaire au modèle de règlement sur l'utilisation de l'eau potable d'ici le 1^{er} avril 2022 et d'installer des compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels (Industries, Commerces et Institutions), les immeubles municipaux et sur un échantillon de 60 immeubles résidentiels.

3.9 RECHERCHE EN EAU POTABLE - CONTRAT PUISATIERS DE DELISLE

7019-2021

Considérant que la Municipalité procède à une recherche en eau afin d'optimiser sa capacité de production et de distribution aux citoyens d'Hébertville;

Considérant que les travaux nécessitent du forage, tubage et échantillonnage en 6 pouces, du forage dans le roc avec installation du tuyau en PVC de 2 pouces;

Considérant qu'il est estimé une distance d'environ 80 mètres pour un essai concluant;

Considérant la soumission de Puisatiers de Delisle en date du 8 novembre 2021 au coût de 13 497,33 \$ taxes incluses;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission de Puisatiers de Delisle au montant de 13 497,33 \$ taxes incluses pour du forage, tubage, échantillonnage en 6 pouces, du forage dans le roc avec installation du tuyau en PVC de 2 pouces.

QUE cette somme soit défrayée par le Programme de la Taxe d'accise et la contribution Québec TECQ 2019-2023.

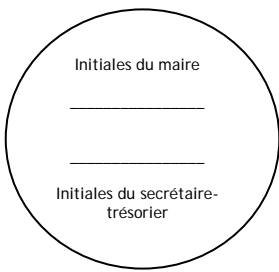
3.10 VOEUX DE NOËL 2021

7020-2021

Considérant la proposition de TRIUM Médias pour les vœux de Noël à la population dans leurs journaux;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 195 \$représentant 1/8 de page dans journal le Lac-Saint-Jean, pour des vœux de Noël à la population d'Hébertville.



3.11 OFFICE D'HABITATION DU SECTEUR SUD- LAC-SAINT-JEAN-EST - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2021

7021-2021

Considérant la fusion des OMH de St-Gédéon, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, d'Hébertville, d'Hébertville-Station et de Desbiens;

Considérant que la nouvelle entité s'appelle Office d'Habitation secteur Sud-Lac St-Jean-Est;

Considérant les obligations de la Municipalité en matière de logement social;

Considérant que par ses engagements, la municipalité est responsable de 10 % du déficit de ses unités de l'Office d'habitation secteur sud Lac St-Jean-Est;

Considérant la révision budgétaire de l'Office d'Habitation secteur Sud- Lac St-Jean-Est datée du 30 septembre 2021;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du budget révisé 2021 de l'Office d'habitation secteur Sud Lac St-Jean-Est dont 157 289 \$ et d'assumer sa part de 10 % du déficit de l'organisme attribuable aux unités d'Hébertville soit un montant de 15 729 \$.

3.12 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2021-2022 - ADJUDICATION DU CONTRAT

7022-2021

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation auprès de trois soumissionnaires pour le déneigement et le sablage de certains chemins, ruelles, trottoirs, rues et cours d'immeubles appartenant à la Municipalité et selon la Politique de gestion contractuelle de la municipalité d'Hébertville (Règlement 565-2018 modifié par le règlement 537-2021) ;

Considérant l'ouverture des soumissions le 15 novembre 2021 à 11 h 00;

Considérant que la Municipalité a reçu une (1) seule soumission des trois (3) entrepreneurs invités suivants :

NOM DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT NON TAXÉ	MONTANT TAXÉ
BÉTON DRT	56 000 \$	64 386 \$
GRAVIERS DONCKINN & Fils	N/A	N/A
TRUCHON EXCAVATION	N/A	N/A

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adjuger le contrat de déneigement et de sablage de certains chemins, ruelles, trottoirs, rues et cours d'immeubles appartenant à la Municipalité 2021-2022, à l'entreprise Béton DRT située au 121 Rang St-André, Hébertville pour la somme de 64 386 \$ incluant les taxes.

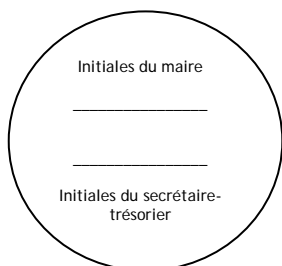
3.13 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AU SOUFFLEUR 2021-2022 - ADJUDICATION DU CONTRAT

7023-2021

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation auprès de trois soumissionnaires pour le déneigement au souffleur de certaines rues et ruelles appartenant à la Municipalité et selon la Politique de gestion contractuelle de la municipalité d'Hébertville (Règlement 565-2018 modifié par le règlement 537-2021);

Considérant l'ouverture des soumissions le 15 novembre 2021 à 11 h 00;

Considérant que la Municipalité a reçu une (1) seule soumission des trois (3) entrepreneurs invités suivants;



NOM DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT NON TAXÉ	TAXES NON APPLICABLES
DÉNEIGEMENT S.M.	14 450 \$	14 450 \$
CONSTRUCTION J.P. LAROCHE & FILS	N/A	N/A
JEAN-CLAUDE HUDON	N/A	N/A

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adjuger le contrat de déneigement 2021-2022 au souffleur de certaines rues et ruelles appartenant à la Municipalité, à l'entreprise Déneigement S.M. située au 749 rang 2, Hébertville, pour la somme de 14 450 \$, taxes non applicables.

3.14 AUTORISATION ET DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES POUR LES TRANSACTIONS BANCAIRES SUR LES COMPTES DE LA CAISSE DESJARDINS DES CINQ CANTONS

7024-2021

Considérant l'assermentation des élus du Conseil municipal d'Hébertville;

Considérant la nomination des maires suppléants;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Maire ou le maire suppléant désigné ainsi que la direction générale soient représentants de la Municipalité d'Hébertville de tous les comptes détenus à la Caisse Desjardins des Cinq Cantons. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et pourront signer tous les effets bancaires.

Cette résolution annule toutes celles antérieures de même nature.

3.15 MANDAT POUR L'EMBAUCHE D'UN(E) GESTIONNAIRE EN RESSOURCES HUMAINES

7025-2021

Considérant le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle du Conseil municipal prévu au Code municipal du Québec;

Considérant l'enjeu que représente la gestion des ressources humaines;

Considérant la nécessité d'assurer un déroulement optimal des opérations de la Municipalité;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des améliorations et de favoriser l'optimisation des ressources de la Municipalité;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

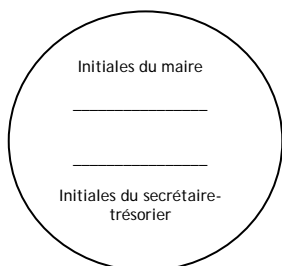
Que le Conseil municipal mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la gestion des ressources humaines et procède à l'embauche d'un(e) gestionnaire en ressources humaines.

3.16 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL DE CANDIDATURES POUR L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

7026-2021

Attendu que le Directeur général a quitté ses fonctions en 2021;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'Hébertville de trouver le meilleur candidat pour ce poste;



Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale d'aller en appel de candidatures pour le poste de directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ère).

3.17 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

7027-2021

Considérant l'octroi de l'aide financière maximale de 4 136 863 \$ accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement pour les travaux de réfection des rangs St-Isidore et St-André;

Considérant la convention d'aide financière pour la réalisation des travaux à être signée avec le Ministre des Transports pour et au nom du Gouvernement du Québec;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le Maire monsieur Marc Richard et la direction générale par intérim à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de l'aide financière accordée par le Ministère des Transports pour les travaux de réfection des rangs St-Isidore et St-André dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement.

4. CORRESPONDANCE

4.1 MRC DE LAC-ST-JEAN-EST - TRANSMISSION DU RÈGLEMENT 311-2021

La MRC de Lac-St-Jean-Est transmet le règlement 311-2021 régissant le dépôt d'une demande de révision administrative à l'égard d'un rôle d'évaluation foncière.

4.2 MALLETTE - LETTRE DE FÉLICITATIONS AUX ÉLUS

Mallette transmet une lettre de félicitations aux élus municipaux.

4.3 ÉCOLE CURÉ-HÉBERT - REMERCIEMENTS

L'école Curé-Hébert remercie la Municipalité pour la contribution lors du Défi des Panthères qui a eu lieu le 13 octobre dernier.

4.4 MINISTÈRE DES TRANSPORTS - ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION 6993-2021

Le Ministère des Transports accuse réception de la résolution concernant une demande de réduire la limite de vitesse à 70 km/h entre la rue La Barre et le rang Lac-Vert

5. LOISIRS ET CULTURE

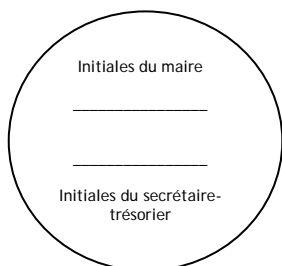
5.1 ROUTE VERTE - RAPPORT D'ENTRETIEN 2021

7028-2021

Considérant que la Municipalité est responsable de l'entretien de la Route-Verte sur son territoire et qu'en 2021 elle a défrayé une somme de 9 299,67 \$ pour le lignage de son tracé cyclable, l'entretien et la mise aux normes;

Considérant que la Municipalité a reçu une subvention de 3 931 \$ du programme d'aide financière de l'entretien de la Route Verte

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;



D'approuver le rapport des dépenses encourues en 2021 par la municipalité d'Hébertville pour l'entretien de la Route Verte sur son territoire.

D'acheminer le rapport d'entretien au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (véloce III) et les pièces justificatives de l'entretien 2021.

7029-2021

5.2 EMBELLISSEMENT - ACHAT ET PLANTATION D'ARBRES

Considérant l'offre de services de la Pépinière Chambord de 4 557 \$ plus taxes pour l'achat et la plantation de dix-neuf (19) arbres;

Considérant les sommes disponibles au budget 2021;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission de la Pépinière Chambord au montant de 4 557 \$ plus taxes sur le territoire d'Hébertville aux emplacements suivants :

Emplacement	Nbr requis	Essence
Bercée microbrasserie	3	Chênes
Rue commerciale	6	Fruitiers + autres
OptiParc	4	Fruitiers + autres
Stationnement de la pharmacie	6	Physocarpe
Total :	19	

7030-2021

5.3 DON D'UN PIANO

Considérant que le piano offert à la bibliothèque par madame Vaillancourt et situé dans les locaux de l'école primaire n'est plus utilisé;

Considérant que les organismes du milieu n'ont pas démontré leur intérêt à récupérer ce piano;

Considérant l'intérêt du magasin général du 266 rue Turgeon, situé au cœur du village et leur enthousiasme et l'attrait à la fois musical et communautaire;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'installation du piano au magasin général du 266 de la rue Turgeon, situé au cœur du village, permettant ainsi aux citoyens d'accéder gratuitement à de l'équipement culturel, de favoriser les échanges entre artistes amateurs et professionnels et surtout de susciter, développer et maintenir un intérêt pour la vitalité culturelle à Hébertville.

6. URBANISME

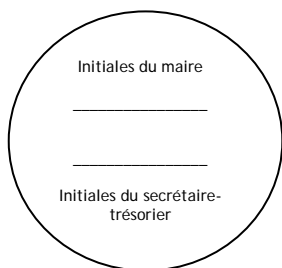
6.1 APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - 418, RANG ST-ISIDORE

7031-2021

Considérant que Monsieur Lucien Martel a vendu la propriété située sur le lot 4 685 042 en faveur de Mme Cécile Gauthier le 26 février 1970;

Considérant que Monsieur Lucien Martel est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis de Mme Cécile Gauthier le 19 juillet 2019;

Considérant que la demande vise à régulariser l'occupation existante des lieux (installations septiques, chemin d'accès, conduite d'aqueduc) qui perdure depuis plusieurs années;



Considérant que le relief de la parcelle de terrain est accidenté, il est difficile de l'utiliser à des fins agricoles;

Considérant que la parcelle de terrain se situe à proximité de propriétés résidentielles existantes, il ne devrait pas y avoir de conséquences supplémentaires sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

Considérant que la demande ne consiste pas à ajouter une résidence, mais seulement à agrandir l'emplacement résidentiel déjà existant, l'homogénéité du secteur ne sera pas affectée;

Considérant qu'il s'agit d'une demande d'agrandissement d'emplacement résidentiel, il est certain que l'espace approprié disponible ne peut se retrouver ailleurs sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage 364-2004 de la Municipalité;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de Protection des Terres Agricoles du Québec pour aliéner les lots 4 684 082, 4 685 042 et 4 685 048 et utiliser à des fins autres qu'agricoles les lots 4 684 082, 4 685 042 afin de régulariser l'emplacement résidentiel.

6.2 DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL POUR UNE RÉSIDENCE DE TOURISME - 74, RANG DU LAC-VERT

7032-2021

Considérant que la propriété rencontre les critères établis pour les résidences de tourisme;

Considérant qu'un avis public a été publié sur le site internet de la municipalité ainsi qu'aux endroits désignés par le Conseil;

Considérant que la résidence de villégiature était déjà utilisée comme résidence de tourisme avant lors de l'achat du bâtiment;

Considérant que l'installation septique de la résidence a été conçue et aménagée en 2015;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la demande d'usage conditionnel visant à permettre une résidence de tourisme pour l'immeuble du 74, rang du Lac Vert

6.3 DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL POUR UNE RÉSIDENCE DE TOURISME - 156, CHEMIN DU VALLON

7033-2021

Considérant que la propriété rencontre les critères établis pour les résidences de tourisme;

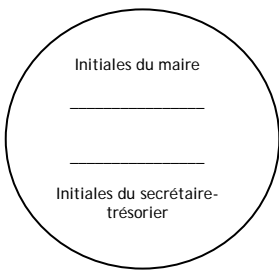
Considérant qu'un avis public a été publié sur le site internet de la municipalité ainsi qu'aux endroits désignés par le Conseil;

Considérant que le propriétaire a déposé une expertise confirmant le bon fonctionnement de l'installation septique;

Considérant que le propriétaire a déposé un consentement du propriétaire voisin;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la demande d'usage conditionnel visant à permettre une résidence de tourisme pour l'immeuble du 156, chemin du Vallon à Hébertville.



6.4 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CREDD) - RENOUVELLEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CONSEIL DE BASSIN VERSANT DE LA BELLE-RIVIÈRE

7034-2021

Considérant que la municipalité d'Hébertville est membre de la Table locale de concertation et qui regroupe des représentants du domaine municipal, communautaire et économique présents sur le bassin de la Belle-Rivière;

Considérant que cette table agit à titre d'organisme de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau;

Considérant qu'il s'agit d'un projet collectif qui permet de mobiliser les intervenants et d'améliorer la cohérence entre leurs actions;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ pour l'année 2021 ainsi qu'une aide financière pour l'année 2022 au Conseil de bassin versant de la Belle-Rivière.

6.5 DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE POUR L'IMPLANTATION D'UNE REMISE - ÉCOLE SAINT-JOSEPH

7035-2021

Considérant que la Municipalité a reçu une demande écrite de la direction de l'école Saint-Joseph pour implanter temporairement une remise sur blocs de béton afin de ranger du matériel pour ses groupes de maternelle;

Considérant que l'école a ajouté dernièrement un groupe de maternelle 4 ans;

Considérant que selon les marges applicables au règlement de zonage, la remise serait implantée au milieu de cour d'école;

Considérant que cet emplacement occasionne des problèmes au niveau de la circulation du transport scolaire, de la sécurité des écoliers ainsi que des difficultés au niveau du déneigement;

Considérant que l'école a reçu en donation la remise de 8' x 8' et qu'elle est prête à être livrée;

Considérant que la Municipalité travaille actuellement son règlement de zonage afin d'apporter des modifications;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'implantation temporaire de la remise à 0,6m de la limite de propriété latérale vers le terrain de baseball. Celle-ci sera relocalisée au printemps en fonction de la modification réglementaire.

7. DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS

7.1 GUIGNOLÉE DES COMMERCES, GENS ET ENTREPRISES - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

7036-2021

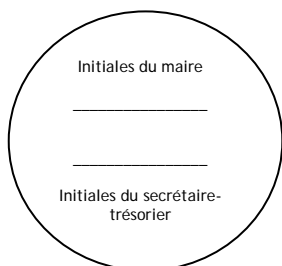
Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une aide financière de 100 \$ dans le cadre de la Guignolée des commerces, gens et entreprises.

7.2 CHEVALIERS DE COLOMB - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

7037-2021

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay,



conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une aide financière de 100 \$ pour le lancement du livre " Historique du conseil 6509".

7038-2021

7.3 CERCLE DES ANNÉES D'OR - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une aide financière de 100 \$ pour le vin d'honneur de la fête de la reconnaissance.

8. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Inauguration de la Bibliothèque municipale
- Plusieurs rencontres du comité des travaux publics
- Élections municipales
- Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontres de deux présidents des associations de villégiature
- Élections municipales

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

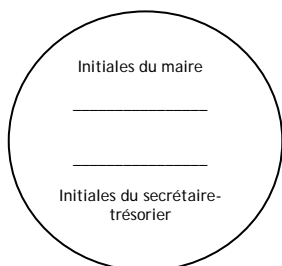
Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Entrevues pour l'embauche de la coordonnatrice à la Maison des jeunes
- Rencontre à la Maison des jeunes
- Rencontre avec la Corporation de développement

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Inauguration de la Bibliothèque municipale
- Assemblée générale annuelle de la Popote roulante des Cinq Cantons
- Réunion régulière de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Lancement du livre de monsieur Carl Beaulieu sur le patrimoine religieux
- Conseil d'administration de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur Sud
- Conseil d'administration de la Corporation d'Innovation et de développement d'Alma Lac-St-Jean-Est (CIDAL)
- Réunion plénière de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Rencontre avec le président du Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Participation au Jour du Souvenir
- Souper des maires du secteur Sud
- Préparation du budget de la MRC de Lac-St-Jean-Est



- Plusieurs rencontres au bureau du maire
- Assermentation des nouveaux élus
- Suivis de dossiers avec la direction générale

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 MOTION DE REMERCIEMENTS - MESSIEURS ÉRIC FRIOLET, YVES ROSSIGNOL ET CHRISTIAN DESGAGNÉS

Monsieur Marc Richard, maire de la municipalité d'Hébertville propose une motion de remerciements en son nom personnel et au nom des membres du Conseil à Messieurs Christian Desgagnés, Yves Rossignol et Éric Friolet.

Merci à vous messieurs pour votre dévouement et votre implication aux mieux-être de notre communauté. Vos connaissances des dossiers municipaux furent forts utiles à notre équipe.

Au plaisir de vous voir aux prochaines réunions du Conseil.

9.2 MOTION DE FÉLICITATIONS - SERVICES DES LOISIRS ET MONT LAC-VERT

Madame Éliane Champigny, conseillère propose une motion de félicitations en son nom personnel et au nom des membres du Conseil, aux employés municipaux du service des loisirs de la municipalité d'Hébertville, ainsi qu'à mesdames Sandra Fortin et Claudia Carrière pour leur implication lors de la fête de l'Halloween.

Félicitations à celles et ceux qui ont participé à cette activité et qui ont ébloui toute la population par leur ingéniosité et leur originalité.

Un bravo tout spécial pour les belles décorations à l'extérieur de l'Hôtel de Ville et pour l'organisation de la fête.

Bravo également à l'organisation du Mont Lac-Vert pour les activités organisées à cette occasion qui ont eu un succès monstre. Quelle belle réussite!

9.3 MOTION DE REMERCIEMENTS - MME SUZIE HUDON

Monsieur Marc Richard, maire propose une motion de remerciements en son nom personnel et au nom des membres du Conseil pour le travail exceptionnel de Mme Suzie Hudon comme coordonnatrice à la Maison des jeunes d'Hébertville.

Madame Hudon a toujours eu à cœur la réussite et le bien-être des jeunes et les activités planifiées ont toujours été un succès malgré les contraintes budgétaires.

Merci et bon succès dans vos nouvelles fonctions!

9.4 FORMATION DU COMITÉ DES FINANCES

Monsieur le maire propose la formation du comité des finances.

Il sera composé de Mme Éliane Champigny comme présidente et M. Régis Lemay comme représentant.

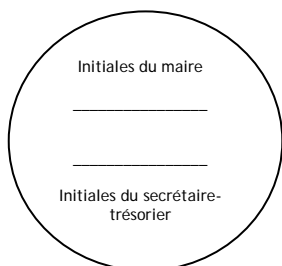
10. LISTE DES COMPTES

10.1 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

Ce point est reporté à la séance de décembre.

10.2 LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

Ce point est reporté à la séance de décembre.



11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Un citoyen aimerait des spécifications concernant la remontée mécanique T1
- Une citoyenne aimerait savoir si la demande de subvention a été déposée dans le PARIT
- Elle aimerait également avoir des explications concernant le point 3.15 de la présente séance
- Finalement elle demande un suivi concernant le dossier de la caserne incendie
- Un citoyen aimerait des spécifications concernant le point 6.4 de la présente séance
- Il aimerait également avoir des explications concernant le développement domiciliaire
- Un citoyen aimerait savoir s'il y a des compteurs d'eau installés présentement
- Un citoyen aimerait un suivi de dossier concernant le prolongement de l'eau potable dans les rangs St-André et St-Isidore

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

Monsieur Christian Desgagnés informe les membres du Conseil des rencontres qu'il a eu dans le dernier mois.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Tony Côté, conseiller propose de lever l'assemblée, à 8h13.

MARC RICHARD
MAIRE

CAROLLE PERRON
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM